



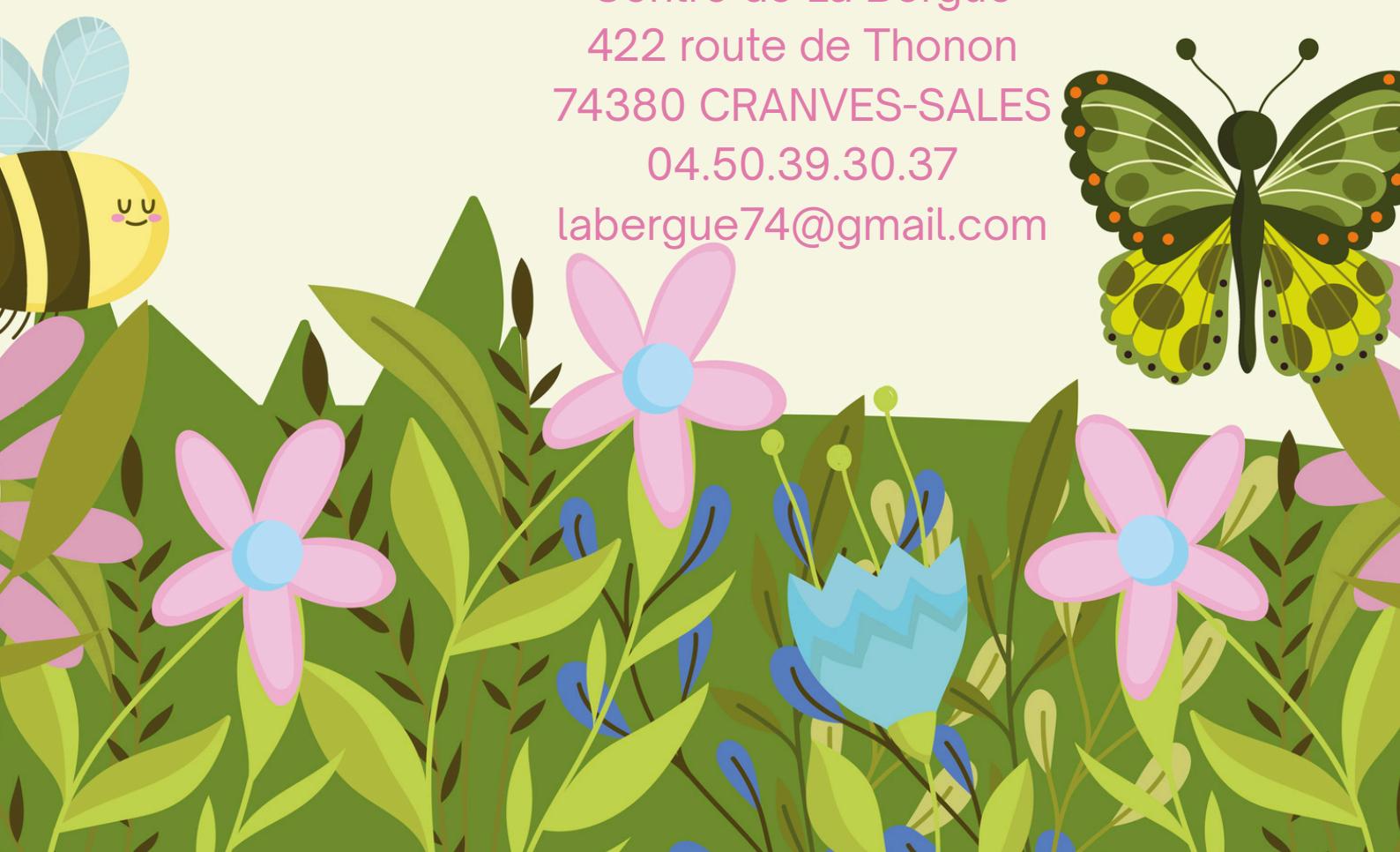
Centre de loisirs de la Bergue Vacances de Printemps

Du 06 au 10 avril et
du 13 au 17 avril 2026



**NOUVEAU LOGICIEL
D' INSCRIPTION !!!**

Centre de La Bergue
422 route de Thonon
74380 CRANVES-SALES
04.50.39.30.37
labergue74@gmail.com



Modalités d'inscription

Nouveau site d'inscription

Nous sommes désolés que cette modification intervienne après la création de vos dossiers pour 2026 ! Promis, après cela, on ne change plus. 😊

Lien : <https://ms.portail-defi.net/>

Pour inscrire votre enfant au Centre de La Bergue, vous devez vous connecter au nouveau site d'inscription et créer votre espace personnel.

Ouverture du site (création de l'espace famille) : Dès réception du mail

Début des inscriptions : Lundi 02 mars 2026 à 8h45

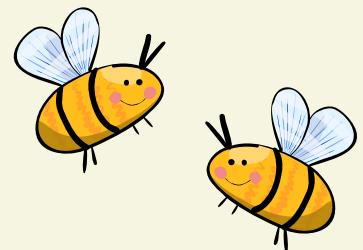
La création d'un compte est obligatoire avant toute demande d'inscription.

Important : L'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette est déconseillée. Merci d'utiliser un ordinateur pour éviter tout problème.

Procédure d'inscription

L'inscription se déroule en 4 étapes :

1. Création de votre espace famille → Validation par nos services
2. Ajout des documents nécessaires → Validation par nos services
3. Saisie des demandes d'inscription via le logiciel → Validation par nos services
4. Paiement de la facture



Pour retrouver toutes les étapes, veuillez consulter la notice d'inscription en page suivante.

Facturation

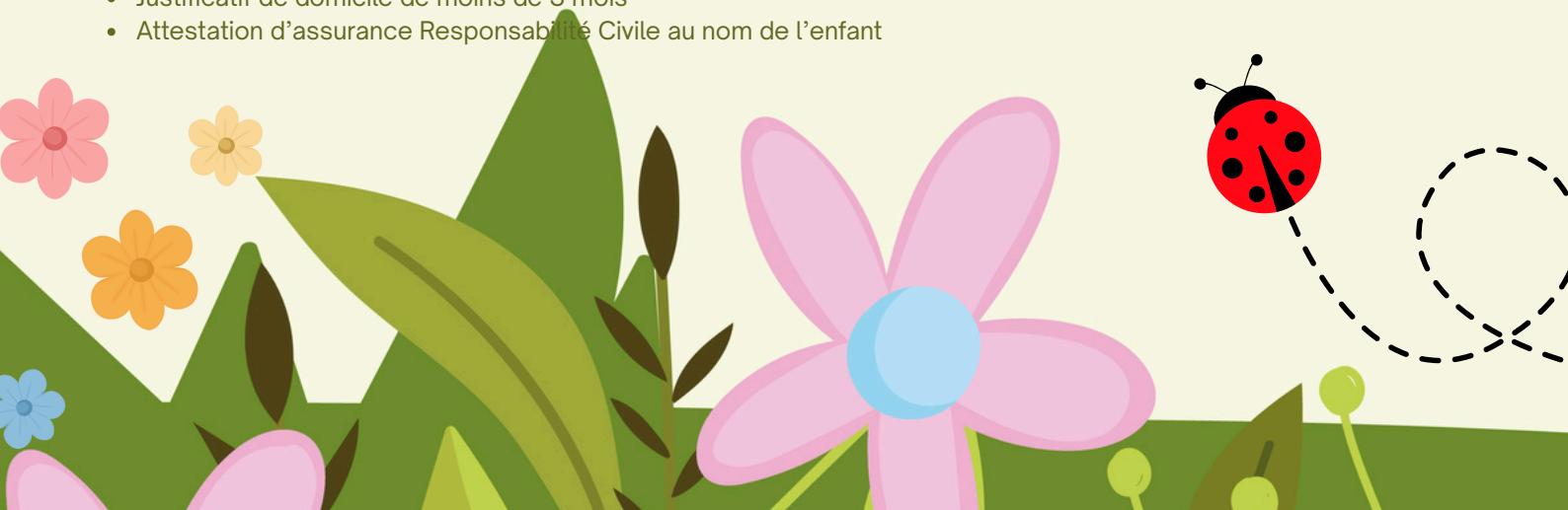
La facture vous sera envoyée par email et sera également disponible sur votre espace famille dès validation de vos réservations. Le règlement total du séjour doit être effectué dans un délai de 7 jours ouvrés après confirmation.

Attention : Les séjours réservés mais non réglés (sans information préalable au centre) entraîneront la suppression des réservations et la désactivation du compte internet pendant un an.

Documents obligatoires

(À ajouter directement sur votre espace famille, y compris pour les enfants ayant déjà fréquenté le centre.)

- Fiche sanitaire et autorisation de droit à l'image (à télécharger sur www.labergue.fr, rubrique « infos d'inscription »), complétées et signées
- Avis d'imposition 2025 (revenus 2024) ou attestation de quotient familial CAF
- Copie du carnet de vaccinations (DTP obligatoire)
- Copie des pages « parents » et « enfants » du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom de l'enfant



Notice d'utilisation du nouveau logiciel



Voici les différentes étapes à effectuer sur le portail famille :

- Crée un nouveau dossier :

Une fois votre demande de création de dossier validée par nos soins, vous recevrez un mail d'initialisation pour créer votre mot de passe et vous connecter à votre portail. Si le mail arrive dans vos spams, pensez à le déplacer vers votre boîte de réception.

- Mettre à jour vos informations et celles de votre/vos enfant(s) :

Dans l'onglet « mon compte », rubrique « mon dossier », en cliquant sur le petit crayon à côté de votre nom et de celui de votre enfant.

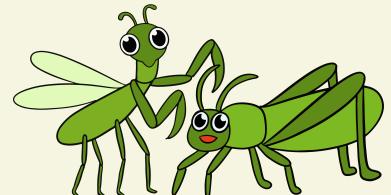
Remplir la fiche d'informations, la liste des personnes autorisées et la fiche médicale.

Une fois la fiche médicale remplie, vous devez la télécharger et la signer.

- Déposer les documents nécessaires pour compléter votre dossier

Déposer les documents suivants dans le dossier famille :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de quotient familial CAF ou avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (à défaut, transmettre une attestation sur l'honneur indiquant que vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus et que vous acceptez que le tarif maximum vous soit appliqué.)



Déposer les documents suivants dans le dossier enfant :

- Fiche médicale signée (que vous avez préalablement remplie et téléchargée dans le dossier de votre enfant).
- Autorisation de droit à l'image (à télécharger sur www.labergue.fr, rubrique « infos d'inscription »), complétées et signées
- Copie des vaccins à jour (à défaut, transmettre un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité)
- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Attestation d'assurance Responsabilité civile au nom de l'enfants
- Facultatif : PAI
- Facultatif : Attestation AEEH

- Une fois vos informations et documents validés par nos soins, vous pourrez accéder aux inscriptions pour votre/vos enfant(s) à partir du 02 mars 2026.

ATTENTION : Tout document ou information manquant vous bloquera l'accès aux inscriptions.

En cas de difficultés, merci de privilégier l'utilisation d'un ordinateur pour vous connecter au portail familles.

En cas de questions, merci de nous écrire par mail à labergue74@gmail.com



Arrivée et départ

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit :

- directement au centre entre 7h et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h le soir
- au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous)

Les enfants inscrits au car devront impérativement être au même arrêt matin et soir pour toute la durée des vacances. Il ne sera pas possible de déposer ou de récupérer votre enfant directement au centre.

Arrêts de car	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J Rousseau au Pas de l'Echelle	8h10	18h20
GAILLARD - Devant l'Eglise - Rue de la Libération	8h20	18h10
AMBILLY PAIX - Arrêt de bus TAC "La Paix" en face du stade	8h30	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. Servet - Rue Alfred Bastin	8h45	17h45
HUTINS - Ecole des Hutins - Arrêt de bus TAC "Annexion"	8h55	17h35
LIVRON - Pharmacie de Livron - Arrêt de bus TAC "Charcot"	9h05	17h25
SOUS CASSAN - Devant l'école Camille Claudel - Rue de Romagny	9h15	17h15
VILLE LA GRAND - Arrêt TAC "Collège P. Langevin" - Rue de la Pottière	9h25	17h05
VETRAZ MONTHOUX - Arrêt TAC "Chef-Lieu" - Face au parking des Places	8h45	17h05
CRANVES SALES - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	16h45
SAINT CERGUES - Parking du Casino Shop	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare - Route des Voirons	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h50
BONNE - Devant la Poste	9h15	16h40

Tarifs 2026

Quotient familial	Résidents Annemasse Agglo*	Résidents hors Annemasse Agglo	Résidents Annemasse Agglo*	Résidents hors Annemasse Agglo
	Semaine 5 jours		Semaine de 4 jours **	
Entre 0 et 800 €	61,50 €	159,50€	49,20€	127,60 €
Entre 801 et 1200 €	70,50 €	170,00€	56,40€	136,00 €
Entre 1201 et 1600 €	89,50 €	185,00 €	71,60€	148,00 €
Entre 1601 et 2000 €	106,00 €	198,00 €	84,80€	158,40 €
Entre 2001 et 2500 €	124,50 €	213,50 €	99,60€	170,80 €
Entre 2501 et 3000 €	143,00 €	226,50 €	114,40€	181,20 €
Entre 3001 et 3500 €	160,50 €	249,50 €	128,40€	199,60 €
Entre 3501 et 4000 €	180,50 €	268,00 €	144,40€	214,40 €
Entre 4001 et 4500 €	199,50 €	288,50 €	159,60€	230,80 €
Sup. ou égal à 4501 €	219,50 €	309,50 €	175,60€	247,60 €

** L'inscription pour 4 jours ne concerne que la semaine du 6 au 10 avril SANS le lundi 6 (lundi de Pâques)

*Annemasse, Ambilly, Etrempières,
Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand,
Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales,
Juvigny, Saint-Cergues, Machilly

Frais de dossier
(à régler à chaque première inscription de l'année civile)
1 enfant : 19,35 €
2 enfants : 26,60 €
3 enfants et + : 31.30 €